

## Tableau des droits de licence et frais de contrôle (récapitulatif) 01.01.2021

### Frais de contrôle

**Fabrication d'outils de manutention EPAL :** **280,00 EUR par contrôle**

Le nombre de contrôles mensuels dépend du nombre de palettes produites. La classification est basée sur les chiffres de l'année précédente.

≤ 20 000 palettes EPAL :	1 contrôle par mois civil
≤ 100 000 palettes EPAL :	2 contrôles par mois civil
> 100 000 palettes EPAL :	3 contrôles par mois civil

**Réparation** de palettes EPAL, demi-palettes EPAL **208,33 EUR / 166,67 EUR / 125,00 EUR / 83,33 EUR par mois**

Le montant des frais d'inspection dépend du nombre de palettes réparées. La classification est basée sur les chiffres de l'année précédente.

▪ moins de 5 000	palettes EPAL et demi-palettes EPAL: 208,33 EUR
▪ 5 000 - 9 999	palettes EPAL et demi-palettes EPAL: 166,67 EUR
▪ 10 000 - 29 999	palettes EPAL et demi-palettes EPAL: 125,00 EUR
▪ 30 000 et plus	palettes EPAL et demi-palettes EPAL: 83,33 EUR

Pour les petites entreprises avec peu de travaux de réparation

<12000 = 6 x par an

>12000 = 12 x par an

\* Fréquence de facturation : basée sur les chiffres de réparation de l'année précédente.

La subvention d'EPAL n'est pas applicable en cas de contrôle négatif, de créances en souffrance, de rapport mensuel manquant ou d'autres écarts.

\*À compter du 01.01.2021, EPAL renonce à la redevance de la visite initiale et aux frais d'inspection pour la réparation des palettes EPAL pour les nouveaux licenciés pendant la première année de la licence pour les nouveaux licencié.

**Réparation de caisses-palettes EPAL :** **230,00 EUR**

#### Droits de licence EPAL (par unité) :

Fabrication et réparation de palettes Europe EPAL et de demi-palettes EPAL:	<b>0,06 EUR</b>
Fabrication de caisses-palettes EPAL :	<b>0,20 EUR</b>
Réparation de caisses-palettes :	<b>0,10 EUR</b>
Fabrication et réparation de rehausses et de couvercles EPAL :	<b>... EUR</b>

#### Droits de licence annuels :

Titulaires de licence non adhérents à un Comité National : **650,00 EUR / 2 500,00 EUR**

Négoce et services : **(droits de licence annuels incluant les frais de contrôle) 1 500,00 EUR**

#### Procédure d'agrément :

Frais de dossier :	<b>550,00 EUR</b>
(Optionnel : frais d'adhésion au Comité National)	
Visite initiale * :	<b>600,00 EUR</b>
Vérification niveau 2 :	<b>600,00 EUR</b>
Contre-visite :	en fonction des coûts

\*Aucun frais de dossier, de visite initiale et de droit de licence ne seront facturés pour la fabrication de palettes CP jusqu'au 31.12.2021.

\* Lorsqu'une entreprise demande une licence pour fabriquer des palettes 2, 3 et 6, l'EPAL ne facture pas la visite de l'établissement ni le contrôle des exemplaires types si l'entreprise possède déjà une licence de l'EPAL l'autorisant à fabriquer des palettes Europe EPAL (niveau 2).

#### Coûts des moyens de marquage :

Agrafes de contrôle (niveau 1 / niveau 2) :	<b>0,01 EUR / 0,009 EUR</b>
Sceaux de contrôle :	<b>0,08 EUR</b>

**Frais de rappel :** **5,00 EUR / 10,00 EUR**